ÉTUDE HISTORIQUE

SUR LA

LÉGENDE ALGÉRIENNE

DU TOMBEAU DE CINQ DEYS.

Au commencement de l'année 1832, la ville et les environs d'Alger n'avaient presque rien perdu de ce cachet d'étrange originalité qui caractérisait cette ancienne cité mauresque. L'administration française, à peine constituée, n'avait encore tracé aucun plan d'alignement, et la spéculation ne s'était pas emparée des rues étroites et tortueuses de la basse ville, sur les ruines desquelles devait bientôt s'élever, comme par enchantement, une ville toute française.

A cette même époque, lorsqu'on sortait d'Alger par la porte Bab-el-Oued, on rencontrait à droite, dans l'espace compris entre le rivage de la mer et le chemin conduisant au jardin du Dey, un vaste champ de sépultures musulmanes, composées d'un grand nombre de petites enceintes séparées les unes des autres et fermées par des murailles à hauteur d'appui. Au dedans de ces enceintes on voyait des pierres ou marbres tumulaires de forme antique et bizarre sur lesquels étaient gravés en caractères arabes quelques versets du Coran. Les tombeaux des souverains qui avaient régné sur Alger étaient presque tous groupés les uns à côté des autres, dans la partie du cimetière la plus rapprochée de la porte Bab-el-Oued. C'étaient de petits édifices carrés de 10 à 12 pieds de haut, surmontés d'une coupole et blanchis à la chaux. On distinguait les tombes des pachas et des deys par le turban en pierre sculpté qui surmontait l'édifice. Celles des aghas et officiers supérieurs de la milice étaient indiquées par une pique plantée en terre. Enfin, celles des raïs ou capitaines de bâtiment, se faisaient remarquer par un mât de pavillon ter-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

miné par une pomme dorée. Quant aux tombeaux des gens du peuple, ils étaient fort simples. Des pierres plates enfoncées en terre marquaient l'emplacement de la fosse où le corps avait été déposé.

Au milieu de toutes ces tombes croissaient çà et là quelques palmiers, et un grand nombre de figuiers et de caroubiers, ainsi que des massifs de cactus et d'aloës couverts eux-mêmes de chèvrefeuilles, de lierres et de vignes sauvages, dont la riante verdure égayait un peu la tristesse et la monotonie de ce champ du repos.

Ces sépultures, en général bien entretenues par la piété des musulmans, furent successivement détruites à partir de 1832, pour la création de l'esplanade Bab-el-Oued et pour l'ouverture de places et de routes. Ce ne fut pas sans un profond sentiment de douleur que la population indigène vit fouiller les tombes et troubler l'asile de la mort. Dépossédés, par suite des exigences de l'occupation française, d'une partie de leurs habitations dans la ville, et au dehors de leurs maisons de campagne et de leurs tombeaux de famille, on entendait les habitants d'Alger s'écrier avec quelque raison : « Nous ne saurons bientôt plus ni où vivre ni où mourir. »

Parmi les monuments funèbres qui, par leur importance, attiraient les regards, il en était un que, dès leur arrivée à Alger, les Français ne manquaient pas d'aller visiter. Élevé au-dessous du marabout de Sidi-Abderahman, près la porte Bab-el-Oued, dans la petite plaine contiguë à la côte, cet édifice se composait de cinq grosses tours octogones construites en briques et couvertes de dômes. Déjà, à l'époque de l'invasion française, ces monuments tombaient en ruines ; — depuis longtemps on avait cessé de couvrir leurs murs de cette couche de lait de chaux avec laquelle les Algériens blanchissent, au moins une fois par an, toutes leurs constructions. Le revêtement en carreaux de faïence qui avait autrefois décoré les soubassements extérieurs et intérieurs du mausolée avait en grande partie disparu. Il

était facile de reconnaître que, depuis bien des années, aucune main amie, aucune pieuse pensée n'avait veillé à la conservation de ces monuments auxquels la notoriété publique rattachait cependant de tristes et sanglants souvenirs. Sous ces murs dégradés, sous ces voûtes en ruines, reposaient, si l'on en croit la chronique, les restes de cinq deys, qui, à la suite d'une de ces révolutions violentes et subites, si fréquentes dans les fastes de l'odjack d'Alger, auraient été élus et massacrés dans la même journée.

Depuis plus de deux siècles cette dramatique légende est acceptée en Algérie comme un fait historique bien avéré. On y raconte qu'après avoir cinq fois, dans un même jour, proclamé l'élection d'un nouveau souverain, et avoir massacré successivement les cinq victimes qui montèrent tour à tour les degrés du trône, et dont le même soleil éclaira les règnes éphémères, la milice, fatiguée de répandre le sang, convint de se rendre à la porte de la grande mosquée et de nommer dey le premier Turc qui en sortirait. Au moment où les janissaires arrivèrent au seuil du temple, un pauvre cordonnier achevait sa prière et s'apprêtait à sortir. Quelques soldats s'emparèrent de cet homme en lui annonçant qu'ils le choisissaient pour dey. Instruit des événements de la journée et de la destinée fatale de ses éphémères prédécesseurs, le modeste artisan se souciait peu de la haute position qui lui était offerte et la refusait obstinément, alléguant son incapacité et la médiocrité de sa position sociale. — Mais on ne pouvait pas impunément se soustraire au choix fait par la milice. Bon gré mal gré, le cordonnier dut revêtir le caftan, insigne de l'autorité suprême, et devint, de par la volonté des janissaires, le sixième dey de cette mémorable journée.

On ne manque pas d'ajouter que ce pacha improvisé fit preuve de sagesse et d'une haute capacité; qu'il a laissé un nom honorable parmi les souverains les plus habiles qui aient occupé le trône de la régence, et, circonstance

bien rare et digne d'être remarquée, qu'il mourut dans son lit de mort naturelle.

Le bruit de cet événement, en passant de bouche en bouche, s'est enrichi de toutes les circonstances propres à l'accréditer. On montrait encore à Alger, il y a quelques années, tous les décors de ce sinistre drame. — On pouvait voir au-dessus de la porte Bab-Azoun les crochets de fer sur lesquels l'une des victimes de cette catastrophe avait subi une longue et cruelle agonie. — On allait même jusqu'à montrer, au haut de la rue de la Porte-Neuve, la modeste échoppe où travaillait jadis le cordonnier dont la fortune capricieuse s'était plu à faire un pacha.

Les auteurs des dix-huitième et dix-neuvième siècles, qui ont écrit sur l'histoire d'Alger, ont tous, avec plus ou moins de détails, parlé de la journée des cinq deys. Il n'en est pas un qui, comme preuve de l'instabilité du pouvoir des pachas et de la férocité capricieuse de la milice, n'ait cité cette mémorable catastrophe. Il semblerait qu'un fait de cette importance, auquel on n'assigne pas une date très-éloignée, et qui emprunte à de si nombreux témoignages un certain caractère de vérité, devrait être assez complétement acquis à l'histoire pour qu'il soit très-facile d'en fixer la date et d'en préciser les circonstances. Cependant il n'en est point ainsi. Plus on cherche à approfondir ce point soi-disant historique, moins on arrive à l'éclaircir et à discerner ce qui, dans les détails dont l'imagination s'est plu à l'environner, doit entrer dans le domaine de l'histoire, ou demeurer à l'état de légende populaire.

Les historiens ne sont même pas d'accord sur le nombre des victimes de cette rapide et sanglante révolution. Les uns fixent ce nombre à cinq, d'autres à six, d'autres enfin à sept. L'incertitude qui règne, quant aux deys massacrés, existe également quant à l'époque à laquelle leur trépas aurait eu lieu. Il résulte clairement des documents que nous avons consultés que le fait était déjà connu en 1720.

C'est à partir du commencement du dix-huitième siècle qu'on le trouve relaté dans les récits des voyageurs qui, à cette époque, ont exploré la régence d'Alger. On n'en découvre aucune trace dans les historiens antérieurs au dix-huitième siècle, Haëdo, Marmol, le père Dan, Emmanuel d'Aranda, Davity Dapper, Delacroix, etc., n'en ont pas fait mention. Le premier qui le fasse connaître est le père François Comelin, de l'ordre de la Sainte-Trinité (les Mathurins), qui, accompagné des pères Philémon de la Motte et Joseph Bernard, se rendit à Alger en 1720 pour la rédemption des captifs, et publia en 1721 la relation de son voyage.

Voici en quels termes ce religieux fait allusion à l'événement qui nous occupe :

« Nous vîmes hors la porte Bab-el-Oued les sépultures des Turcs et des Maures..... nous en vîmes, entre autres, sept de figure carrée et couvertes d'autant de dômes, soutenues chacune de quatre piliers ou colonnes ; on nous dit que c'étaient les tombeaux de sept deys qui, par un événement bien digne d'en instruire la postérité, avaient, dans un même jour, été mis sur le trône et massacrés par le même peuple. »

Vingt-cinq ans après le voyage du père Comelin, c'est-à-dire en 1725, Laugier de Tassy, commissaire de la marine française, qui avait occupé en 1722 et 1723 des fonctions officielles à Alger, publia la première édition de son histoire du royaume d'Alger, qui a fourni le fond du plus grand nombre de narrations relatives à la régence, écrites depuis cette époque. Cet ouvrage offrant des renseignements nouveaux et circonstanciés sur un pays alors peu connu, obtint un grand succès ; il eut de nombreuses éditions, fut traduit en plusieurs langues et réimprimé, avec quelques variantes, sous des titres divers. Il est fâcheux que Laugier de Tassy qui, en raison de sa position administrative, aurait pu être bien renseigné, ait introduit dans son ouvrage, estimable sous beaucoup de rapports, une foule d'inexactitudes et d'histoires romanesques aussi invraisemblables que contraires aux habitudes et aux mœurs des

peuples barbaresques, et qui n'auraient pas dû trouver place dans un livre que l'auteur semble avoir eu la prétention de rendre sérieux. Le récit des amours d'Arudj-Barberousse avec la princesse Zaphira, femme de Selim-ben-Themi, roi d'Alger, assassiné et dépossédé par Barberousse, est l'un de ces romans absurdes qu'on regrette de rencontrer dans le livre de Laugier de Tassy. Cette fable, dont l'auteur lui-même semble reconnaître l'invraisemblance, est en outre présentée sous la forme ridicule d'un échange de lettres écrites dans le style français du dix-huitième siècle, entre le chef de corsaires et la femme du souverain africain. Selim-ben-Themi, avant d'être appelé à gouverner Alger, était chef d'une tribu arabe de la plaine de la Metidja, et avait très-probablement épousé une femme arabe ne sachant ni lire ni écrire, et fort peu capable d'entretenir avec Barberousse un commerce de lettres dont le style et les idées n'ont absolument rien d'arabe.

Si nous sommes entré dans ces détails, c'est qu'il nous importait d'établir que Laugier de Tassy, qui a été souvent cité et même copié, ne doit pas inspirer une entière confiance. En écrivant « ce qu'il a vu, ce qu'il a appris sur les « lieux, ce qu'il a trouvé dans les mémoires recueillis dans « les maisons chrétiennes, » il semble avoir accepté très-légèrement tous les renseignements vrais ou faux qui lui sont parvenus, sans se donner la peine d'en vérifier l'exactitude et l'authenticité.

Ceci posé, il nous reste à faire connaître ce que cet écrivain a rapporté touchant l'événement de ces deys qui auraient trouvé la mort en se précipitant, à l'envi l'un de l'autre, à l'assaut de ce trône incessamment ensanglanté.

« Au dehors des portes et près de la ville, à chaque côté des chemins, on voit une quantité prodigieuse de tombeaux; ceux des pachas et des deys sont en dehors de la porte Bab-el-Ouet, hauts d'environ 10 à 12 pieds, en rond, voûtés et bien blanchis. On en voit *six* qui se touchent en rond, et que l'on distingue de tous les autres. Ce sont les tombeaux de *six deys qui furent élus et étranglés dans le Divan*, au moment de

leur élection, par diverses cabales qu'il y avait. Le septième qui fut élu régna; il en sera parlé dans le chapitre du dey. »

En se reportant au chapitre du dey, on y lit :

« ..... Quelquefois à l'élection d'un dey, il n'est pas plutôt assis sur son siége royal, qu'il est tué par un parti, et celui qu'on a mis à sa place, tué par un autre. On a vu dans un jour *six deys massacrés et sept d'élus*. On en voit *les six mausolées* ensemble, qui forment un rond, à la porte Bab-el-Ouet. (*Hist. d'Alger*, p. 200 et 221.) »

Laugier de Tassy, bien que visitant Alger vingt ans seulement après le père Comelin, n'est déjà plus d'accord avec ce dernier, ni sur le nombre des deys massacrés, ni sur celui des tombeaux qui leur auraient été élevés après leur mort. Tandis que le père Comelin annonce avoir vu « *sept tombeaux de forme carrée,* » Laugier de Tassy n'en signale que « *six qui se touchent en rond.* » L'un dit que ces *sept tombeaux sont ceux des sept deys élus et assassinés dans la même journée* ; l'autre que ces mêmes tombeaux renferment « *six deys élus et étranglés dans un jour.* » Quant à la date du fait, et au nom du dey qui, élu en dernier lieu, aurait occupé le trône, Laugier de Tassy, pas plus que le père Comelin ne les ont fait connaître.

En 1750, Le Roy publia, sous le titre : *Etat général et particulier du royaume et de la ville d'Alger*, une relation imprimée à La Haye, pour la rédaction de laquelle l'auteur avoue « s'être fort aidé par quelques mémoires d'un homme en place qui a résidé pendant plusieurs années consécutives à Alger. » Cet homme en place, c'est évidemment Laugier de Tassy. Le Roy l'a copié presque textuellement.

« Quelquefois, dit-il, après l'élection faite d'un dey, il n'est pas sitôt assis à sa place, qu'il est tué ou plutôt massacré par un parti ambitieux ou mécontent, et celui qui a pris sa place, tué à son tour par un autre parti ; en sorte qu'on a vu, dans un seul jour, *six deys de tués et sept d'élus*, dont on voit encore les *six mains liées ensemble*, hors la porte Bab-el-Ouet. »

Il est difficile de se rendre compte du motif pour lequel Le Roy a cru devoir substituer « *aux six mausolées qui se touchent en rond* » signalés par Laugier de Tassy, « *un*

faisceau de six mains liées ensemble. » En admettant, bien que cela soit peu probable, que les janissaires aient eu la cruauté d'infliger aux victimes de leurs querelles de parti l'ignoble châtiment réservé, en Barbarie, aux voleurs, et de former un hideux trophée de leurs poignets sanglants, il n'est pas admissible qu'après plus de vingt ans *ces six mains liées ensemble* pussent encore être vues à la porte Bab-el-Oued. On doit supposer que la variante qu'offre le texte de l'un et de l'autre écrivain n'est que le résultat d'une erreur de copiste ou de typographie.

Boyer de Prébandier, dans son *Histoire des Etats barbaresques qui exercent la piraterie*, publiée en 1757, s'étant borné à remettre en français, d'après une version anglaise, *l'Histoire d'Alger de Laugier de Tassy*, reproduit assez exactement le texte de ce dernier. « Aussi a-t-on vu dans « un même jour *six deys assassinés et l'élection d'un sep-* « *tième.* Les mausolées de ces six victimes de la fureur « se voient hors de la porte Bab-el-Oued, où ils sont arran- « gés en forme circulaire. »

L'abbé Poiret, auteur des *Lettres écrites de l'ancienne Numidie en* 1785 *et* 1786, qui, entraîné par son goût pour l'histoire naturelle, passa de France en Barbarie, et explora avec le savant Desfontaines la partie de l'Algérie que nous nommons aujourd'hui la province de Constantine, l'abbé Poiret, disons-nous, a cru devoir, bien que n'ayant pas visité la ville d'Alger, dire quelques mots du gouvernement de la régence, et à ce propos mentionner l'épisode des deys. Mais, par malheur, ces quelques mots renferment une grosse erreur de date.

« A peine nommé, le nouveau dey monte sur le trône, et chacun vient lui rendre hommage. Mais si quelque autre s'est formé un parti puissant parmi les troupes, et s'il a assez de courage pour assassiner le dey régnant et le remplacer sur le trône, l'autorité souveraine reste entre ses mains, à moins qu'un autre, aussi hardi que lui, ne la lui enlève par les mêmes moyens. C'est ainsi que l'on a vu, *à l'élection du dey actuel, six deys successivement placés sur le trône et assassinés en vingt-quatre heures.* Quoiqu'ils ne régnèrent que quelques moments, ils furent tous enterrés avec les honneurs dus au rang suprême. »

D'après l'abbé Poiret, le massacre des six deys aurait eu lieu au moment de l'élection du pacha qui régnait en 1785, époque à laquelle ont été écrites les lettres de Numidie. Cette assertion est évidemment erronée, puisque le fait auquel l'abbé Poiret fait allusion était connu dès 1720. En outre, le pacha qui régnait en 1785 était Mohamed-ben-Othman-Kodja, élu en février 1765, et qui mourut de maladie, étant âgé de 81 ans, le 12 juillet 1790, après un règne de plus de vingt-cinq ans. Il avait succédé à Baba-Ali-Melmanli, mort lui-même de maladie le 2 février 1766. La milice, qui n'aimait pas ce pacha, témoigna une grande joie à la nouvelle de son décès, et mit à sa place Mohamed-ben-Othman-Kodja, alors kasnadji, âgé de cinquante-cinq ans, et qui était fort aimé et estimé. L'élection de ce dernier se fit donc sans la moindre effusion de sang, et son règne est le plus long et le plus calme que présente la chronologie des pachas d'Alger.

Nous citons, pour mémoire, les quelques lignes très-peu exactes insérées par le littérateur toscan Pananti, dans la relation de son esclavage et de son séjour à Alger (Florence, 1817, in-8) : « On a vu des règnes qui n'ont duré « que quelques heures. *Sept pierres* rangées à la file sur « le grand chemin, hors des portes de la ville, sont les « ignobles tombeaux de beaucoup de chefs élus et assas- « sinés le même jour. »

Nous nous bornerons à faire remarquer que, tandis que Pananti n'accorde que *d'ignobles tombeaux* à ces pachas, l'abbé Poiret leur attribue *une sépulture digne du rang suprême.*

William Shaler, consul des États-Unis d'Amérique à Alger, auquel on doit un journal intéressant des événements survenus dans cette ville en 1823: *Esquisse de l'État d'Alger traduite de l'anglais par Bianchi, Paris*, 1830, *in*-8, a voulu, lui aussi, faire ressortir l'instabilité du pouvoir des pachas, et n'a pas manqué d'en citer pour exemple la fameuse journée des deys.

« Un dey d'Alger est, de son vivant, le monarque le plus «absolu et le mieux obéi du monde ; mais son règne est « toujours précaire, et pour lui une mort naturelle est un « accident... Souvent la fortune s'est plu à tirer de l'obscu- « rité les êtres les plus abjects pour les placer sur le « trône. On montre encore les tombeaux de *sept aventuriers* « *proclamés souverains et tués le même jour*. Comme marque « de mépris, ils furent enterrés sur le grand chemin... » L'auteur ajoute en note : « Voyez cette indication sur le « plan en tête du volume. » Mais, par une singulière contradiction, en se reportant au plan, on y trouve à la lettre O de l'index : « *Tombeau des cinq deys élus et tués le même* « *jour.* »

Il est évident que M. Shaler, bien qu'il résidât à Alger, n'a jamais songé à approfondir le fait qu'il relate d'après la tradition populaire. Il n'a même pas vu les tombeaux, car ces monuments n'avaient pas été, ainsi qu'il l'annonce, « *placés sur le grand chemin comme marque de mépris,* » mais ils étaient au lieu ordinaire de la sépulture des pachas.

L'auteur anonyme de l'histoire d'Alger et du bombardement de cette ville en 1816 (Paris, 1830, in-8), a copié Laugier de Tassy : « On a vu dans un même jour *six deys* « *assassinés et l'élection d'un septième*. Les mausolées de « ces six victimes de la fureur se voient hors de la porte « Bab-el-Oued, où ils sont arrangés en forme circulaire. »

M. Trapani, ex-agent diplomatique résidant à Alger (c'est le titre qu'il se donne), a publié en 1830, sous le titre : *Alger tel qu'il est*, un tableau statistique et moral de cette régence, dans lequel, après avoir peint sous de très-sombres couleurs les scènes de tumulte et de carnage qui accompagnaient ordinairement l'élection des deys, il ajoute : « Au commencement de ce siècle (*le livre porte la* « *date de* 1830), une pareille horreur fut répétée *sept fois* « *dans un jour*, et l'on voit encore, les uns près des autres, « hors la porte Bab-el-Oued, les tombeaux qui renferment « ces ambitieuses victimes. »

M. Trapani, dans cette citation, commet une erreur de date d'au moins un siècle, car ce n'est pas vers 1800, mais bien vers 1700, que le fait qu'il relate aurait eu lieu.

L'aperçu historique et statistique de l'État d'Alger, publié par le ministère de la guerre en 1830, bien que très-exact à beaucoup d'égards, n'est pas plus explicite à l'endroit des cinq deys que les ouvrages des écrivains ci-dessus mentionnés ; on n'y trouve que cette indication très-sommaire : « Quelquefois un dey n'est pas plutôt élu, qu'il « est massacré par un parti qui en met un autre à sa « place. *On en a vu jusqu'à six dans un jour.* »

On lit, dans le livre de M. Liskenne, intitulé : *Coup d'œil sur la ville d'Alger et ses dépendances*, Paris, 1830, in-32 : « C'est quelques années après, *vers* 1740, qu'eut « lieu la fameuse assemblée dans laquelle *six deys successi-* « *vement proclamés périrent successivement*. Enfin, un sep- « tième, plus heureux, survécut à cette sanglante élection « et régna. »

Nous avons déjà prouvé que les tombeaux existaient en 1720, d'où il résulte que la date indiquée par M. Liskenne est fautive. En outre, il n'y a pas eu élection de dey en 1740 ; Ibrahim-Pacha-el-Kebir (le Grand), qui régnait alors, avait succédé, en 1732, à Cur-Abdy-Pacha, mort de mort naturelle. Ibrahim-Pacha, atteint de la dyssenterie, résigna volontairement ses fonctions en 1745, après un règne de treize ans, et désigna pour son successseur Ibrahim-Pacha-Esseghir (le Petit), son neveu, qui fut accepté sans aucune résistance par la milice. Cette mutation ne fut la cause d'aucun trouble.

M. Rozet, capitaine d'état-major, auteur *du Voyage dans la régence d'Alger* (Paris, 1833, 3 vol. in-8, avec atlas), a jeté quelque lumière sur les circonstances accessoires de l'événement, mais n'a pas résolu complétement la question. Cet officier a visité avec soin les tombeaux ; il en indique le nombre, en définit la situation, et même il en donne le dessin dans l'atlas qui accompagne son livre. —

Ces tombeaux sont au nombre de *cinq*, ce qui fixerait le nombre des victimes. Quant au fait, on le lui a raconté, dit le capitaine, et il le raconte à son tour. Voici en quels termes :

« C'est dans les environs de Sidi-Abderahman que se trouvent les poteries, au-dessous, dans la petite plaine contiguë à la côte et dont une portion est aujourd'hui occupée par nos moulins à vent. On remarque cinq grosses tours octogones en partie ruinées, construites en briques, sur les faces desquelles il reste encore quelques-uns des carreaux de faïence qui les décoraient. Ces tours sont les tombeaux de *cinq deys* qui, dans une de ces révolutions sanguinaires dont Alger a offert de si nombreux exemples, *ont été élus et massacrés le même jour. On m'a raconté* qu'à la fin de la journée, lorsque la plus grande terreur régnait dans toute la ville, les partis opposés, fatigués de répandre le sang, se réunirent et convinrent de se rendre à la porte de la grande mosquée. et de nommer dey le premier qui en sortirait. Le sort tomba sur un pauvre cordonnier qui, connaissant la fin des cinq premiers élus, refusait obstinément en alléguant son incapacité; mais il eut beau dire, on le conduisit dans le palais, on le plaça sur des coussins de velours, et des hérauts le proclamèrent dans toute la ville. La position éminente dans laquelle il se trouvait placé développa chez cet homme des moyens qu'il ignorait lui-même ; il gouverna avec fermeté et sagesse, et fut un des meilleurs deys qu'Alger ait jamais eus. »

M. le capitaine Rozet ne semble pas avoir cherché à découvrir le nom de ce dey, ainsi improvisé.

Nous rapporterons, bien qu'elle ne nous apprenne rien de neuf, la phrase suivante extraite du livre *l'Algérie*, de M. le baron Baude (Paris, 1841, 2 vol. in-8).

« Tel n'était pas l'Alger des janissaires, alors que trois mille chrétiens gémissaient dans les bagnes, ou que semblable à un lion déchaîné, la milice invaincue et invincible élisait et *égorgeait cinq deys en un seul jour.* »

Le colonel d'artillerie Lapène, dans son *Tableau historique de l'Algérie depuis l'occupation romaine jusqu'à la conquête par les Français en* 1830 (Metz, 1845, in-8), a non seulement adopté, quant à la journée des cinq deys, comme tout à fait authentique le récit que le capitaine Rozet n'avait accepté que sous bénéfice d'inventaire, mais encore il s'est plu, en écrivain doué d'imagination, à revêtir ce récit d'une forme dramatique. En lisant le livre du colonel La-

pène, le lecteur assiste à toutes les péripéties de la terrible catastrophe. Il entend le canon funèbre, voit les cadavres sanglants rouler sur les dalles, contemple l'agonie de l'une des victimes jetée vivante sur le fatal crochet de la porte Babazoun, et partage l'épouvante et l'horreur de la populace assemblée autour de ce hideux spectacle.

« Ibrahim II, dit M. Lapène, est élevé le 22 août 1730 au rang suprême abandonné par le fugitif Ali; il conserve le pouvoir jusqu'au mois de février 1748; alors survient l'événement lugubre connu dans le pays d'Alger sous le nom de massacre des cinq deys. L'effervescence des haines, l'intrigue, la cupidité, les prétentions des Maures, jusque-là méconnues, opposées à celles toujours actives des janissaires, voilà les causes de cette sanglante catastrophe. *Cinq fois en effet*, dans la journée, le canon du château annonce l'élection d'un nouveau souverain, *cinq fois* son cadavre, jeté sur les dalles, foulé aux pieds, traîné sur les places publiques, appelle de nouvelles vengeances, laisse le champ libre aux massacres. Le dernier qui succombe dans cette lutte effrénée subit le supplice le plus atroce. Arraché de son siége au moment où le baise-main allait commencer, il est entraîné par un groupe de janissaires et précipité sur le fatal crochet de la porte Babazoun qui le perce de part en part. — Son agonie dure quatre heures, et remplit d'horreur tous les partis, même ses ennemis personnels.

Au terme de ces sanglantes exécutions, les meneurs, effrayés eux-mêmes du résultat, et non sans souci d'être appelés au partage, conviennent de laisser au hasard le choix d'un nouveau maître. Placés sous le vestibule de la mosquée, ils reconnaissent pour souverain le premier qui en sort. — C'est un pauvre et obscur cordonnier. — Malgré ses protestations d'incapacité, ses regrets de tant d'honneur et sa demande à hauts cris de retourner à son échoppe, il est conduit au palais, revêtu du caftan d'honneur, et les hérauts le proclament dans toute la ville.

Se plaçant à la hauteur des circonstances, cet homme révèle une capacité qu'il ignorait lui-même. Il gouverne avec fermeté et sagesse, et compte parmi les meilleurs pachas qu'ait eus Alger. Un de ses premiers soins est de faire élever *cinq tombeaux aux cinq personnages* qui avaient payé de leur vie leur élection de quelques heures. — Par cet acte de haute moralité, il se concilie l'estime de tous, et l'affection des divers partis qui avaient perdu leurs chefs dans cette sanglante journée. On montre ces tombeaux en dehors de la porte Babazoun. Ce sont *cinq grosses tours* octogones construites en briques. Quoiqu'en partie ruinés, ces monuments rappellent encore les périls attachés à l'exercice du pouvoir à Alger, et les pratiques atroces des hommes qui le distribuaient.

Le pacha régnant sous le nom de Mohamed II est assassiné après six ans de puissance par quelques renégats albanais. Ali III lui succède en 1754 et gouverne assez paisiblement jusqu'en 1766. »

Il semblerait résulter des faits contenus dans l'amplification de M. le colonel Lapène, 1° que le massacre des cinq deys aurait eu lieu au mois de février 1748, après la mort d'Ibrahim II (Ibrahim-Pacha-Esseguir); 2° que le cordonnier devenu pacha aurait été Mohamed II (Mohamed-il-Retorto), successeur d'Ibrahim II. Mohamed, élu en 1748, fut en effet massacré en 1754, à la suite d'une conspiration ourdie par le soldat albanais Ouzoun-Ali, qui voulut se faire proclamer dey, et qui, victime de son ambition, périt lui-même assassiné. Nous démontrerons ultérieurement que les circonstances de la mort violente de Mohamed n'ont rien de commun avec celles de l'assassinat des cinq deys. — Quant à présent, il nous suffira de rappeler 1° que l'événement des cinq deys était connu dès 1720; 2° que les tombeaux existaient déjà à cette époque, ainsi que l'attestent les passages rapportés des livres du père Comelin et de Laugier de Tassy, pour détruire complétement toutes les données sur lesquelles reposent les assertions de M. le colonel Lapène. Il y a lieu d'être surpris que cet honorable officier, qui a écrit de bonnes choses sur l'Afrique, et notamment sur la Kabylie, n'ait pas remarqué, après avoir lu Laugier de Tassy, auquel il a emprunté la fabuleuse histoire des amours de Barberousse et de la princesse Zaphira, que, dès 1725, cet écrivain avait fait mention de la fin tragique des cinq deys, ainsi que de leurs tombeaux. Nous ferons remarquer, en passant, que M. Lapène a placé ces tombeaux à la porte Babazoun, tandis qu'ils étaient à la porte Bab-el-Oued.

Il eût été facile de multiplier les citations relatives à la journée des cinq deys, en rapportant ce qu'en ont dit les auteurs qui, depuis 1830, ont écrit sur l'histoire de l'Algérie. Mais comme ceux qui en ont parlé se sont tous bornés à citer le fait, sans préciser aucune date et aucun nom, cela n'eût servi qu'à grossir outre mesure cette critique, sans jeter aucun jour sur la question. Nous croyons avoir suffisamment démontré, que jusqu'à présent, cet épisode est

resté entouré d'une grande obscurité et qu'il y a encore soit à l'éclaircir par des preuves, soit à établir que le fait est fabuleux et ne doit pas trouver place dans une histoire sérieuse de l'Algérie.

C'est cette tâche que nous nous sommes imposée.

Notre intention n'ayant pas été de grouper dans le cadre étroit que nous nous sommes tracé l'ensemble de tous les événements politiques dont la régence a été le théâtre depuis trois siècles, nos recherches ont eu pour objet spécial la découverte de la vérité historique relativement au fait de cinq deys qui auraient été élus et assassinés dans un même jour. A cet effet, après avoir compulsé les documents qui se rattachent à l'histoire de la succession au pachalick d'Alger depuis Barberousse, nous nous sommes attaché à en extraire plus particulièrement toutes les circonstances qui concernent soit l'avénement des pachas et des deys au trône, soit leur décès, de manière à dresser en quelque sorte l'acte mortuaire de chacun d'eux.

Nous espérons amener ainsi le lecteur à reconnaître avec nous que, dans cette série chronologique d'événements le plus souvent tragiques, il ne s'en trouve pas un seul qui vienne confirmer la croyance populaire relative à la légende du tombeau des cinq deys, bien que, depuis plus de deux siècles, de nombreux mais vagues témoignages semblent en constater l'authenticité.

A. Le Clercq.

(A suivre.)